



## Programme du séjour Pyrénées Orientales 2022



Château de Quéribus



Anse de Paulilles

Tautavel est un petit village des Corbières qui doit sa popularité aux fossiles humains découverts dans une grotte à proximité du village. Ils sont datés sur une période allant de 570 000 à 400 000 ans avant le présent. Les fouilles commencées en 1964 permettent aux chercheurs de proposer aujourd'hui une reconstitution de l'Homme de Tautavel, de son environnement et de son mode de vie. A partir de ce sanctuaire de la préhistoire nous allons visiter les vestiges d'un passé beaucoup plus récent, les Châteaux Cathares. Entre le Xe et XIIe siècle, une mystérieuse « hérésie » fait son apparition dans le Midi de la France. Bientôt son expansion et sa menace sont telles que l'Eglise catholique est contrainte de mener une guerre pour l'éradication de cette religion. La lutte contre les cathares s'achèvera par la chute de la forteresse de Montségur en 1244. Sans quitter la montagne nous allons découvrir une partie de la Côte Vermeille, entre Banyuls et Collioure, vignobles, criques, vieux ports de pêche nichés au bord de l'eau au bleu intense. Ici les Pyrénées plongent dans la Méditerranée, sur ses flancs brûlés par le soleil, le vignoble donne les vins de Banyuls, réputés dans le monde entier.

**Transports :** Autocar grand tourisme durant tout le séjour à partir d'Angoulême

**Hébergement :** **Village vacances CAP FRANCE « Torre Del Far »** à Tautavel dans les Pyrénées-Orientales en Occitanie  
Hébergement en chambre de deux personnes (avec sanitaires privatifs) en chalet ou gîtes. Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni.

**Restauration :** Pension complète à partir du dîner du lundi 19 au petit déjeuner du vendredi 23 septembre. Repas servis à table, vins inclus, pique-niques pour les déjeuners.

**Programme prévu :** Durant ce séjour, il est possible que l'ordre des journées et leurs contenus soient modifiés pour raisons météo ou autres événements non prévus.

**-Lundi 19 septembre :** **Départ en car à 6 heures (parking du stade à Saint-Michel) vers le village de Montségur**

Prévoir le pique-nique du déjeuner. Visite commentée du château Cathare puis poursuite du trajet vers Tautavel arrivée vers 18 heures.

**-Mardi 20 septembre :** Départ en car à 8h30 vers le Château de Peyrepertuse, après la visite une randonnée nous fait rejoindre le château de Quéribus via Cucugnan (13 km D+ = 600 m D - = 700 m)

**-Mercredi 21 septembre :** Départ en car à 8h30 à destination de l'Ille-sur-Têt. Visite du site des Orgues d'Ille (cheminées de fées, colonnes sculptées par l'érosion), poursuite par la visite de la petite ville, et départ pour une randonnée en ligne vers le barrage de Vinça via Rodés et les Gorges de La Guilla. (12 km D+ = 369 m D- = 282m)

**-Jeudi 22 septembre :** Départ en car à 8h30 vers le site de Paulilles proche de Banyuls-sur-Mer pour une randonnée itinérante le long de la côte Vermeille rejoignant Port-Vendre et Collioure (12 km D + et - 190m)

**-Vendredi 23 septembre :** Départ en car à 9 h pour le retour à Angoulême, en passant à Carcassonne. Une visite de la cité médiévale et des rives de l'Aude vous est proposée sous forme d'une randonnée rejoignant les principaux sites d'intérêt (6 km)

**Budget : 383 € par personne pour un groupe de 41 personnes.** (460 € pour 31 personnes, effectif minimum pour la réalisation de cette sortie)

**-Le budget comprend :** l'hébergement en pension complète du dîner du lundi soir 19 septembre au petit déjeuner du vendredi 23 septembre, les déplacements, frais d'autoroute, de parking, les visites, le pourboire du chauffeur de bus, l'accès aux équipements du village assurant l'hébergement.

**-Le budget ne comprend pas :** Les déjeuners des lundi 19/09 et vendredi 23/09, l'assurance annulation ou interruption de séjour facultative (13 €), le supplément chambre individuelle pour quatre nuits (80 €)

**Préinscription, paiements :** 1<sup>er</sup> versement de 100 € à la préinscription, avant le 16 janvier. Les participants préinscrits recevront après le 20 mars un bulletin d'inscription avec possibilité de souscription d'assurance annulation à remettre avant le 15 avril accompagné du 2<sup>ème</sup> versement de 150 € ou **163 € avec prise d'assurance annulation. Le troisième versement et solde de 133 € avant le 15 août.** Le paiement par chèques-vacances ANCV est accepté pour le paiement partiel ou total du séjour mais ils doivent être remis au club avant le 15 avril.

**Conditions d'annulation du séjour en cas de non remplacement :** A moins de 45 jours avant le départ 70% du prix du séjour. Entre 9 jours et la veille du départ 100% du prix du séjour.



*Randonneurs de la Charente*

Club affilié à la FF Randonnée.  
Agrément Jeunesse et Sport N°16851.  
Immatriculation tourisme N° IM075100382  
Siège social : 21 rue d'Iéna 16000 Angoulême.



**Séjour de 5 jours dans les Pyrénées Orientales**

Du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2022

Organisateurs : Francis et Nicole Jacques.

☎ 06 85 35 32 39

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>

## Bulletin de préinscription

Bulletin de préinscription à faire parvenir à Francis et Nicole JACQUES, 3, rue de la Santé 16000 Angoulême ☎05 45 60 66 50 /  
06 85 35 32 39 Courriel [nifr.jacques@wanadoo.fr](mailto:nifr.jacques@wanadoo.fr)

Nom(s).....Prénom(s).....

Nombre de personne(s)..... X 100 € = .....€ (**Chèque à l'ordre des Randonneurs de la Charente**)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur demande ou sur le site de l'association

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>